



## ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 10 / 02 / 2026 à 21:29

Date de publication : samedi 19 avril 2025 à 03:19

Type : Constitution SCI

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination : SCI DYLOU Capital : 15000€ Siège social : 63 avenue de verdun 69570 Dardilly Objet: La société a pour objet : - L'acquisition de tous bien et droits immobiliers, leur administration et la gestion par location ou autrement desdits immeubles et droits immobiliers. - L'emprunt de fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social - La mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, la rénovation des biens immobiliers lui appartenant - La vente des biens appartenant à la société, de manière exceptionnelle et non habituelle, dans le cadre de la gestion patrimoniale de la société. La société n'a pas pour objet l'exercice d'une activité commerciale Durée : 99 ans. Gérant(s): M. Tom MAGNET demeurant 63 avenue de verdun 69570 Dardilly Clause d'agrément: Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou à un membre de la fraterie ou à la mère, désignés ci-dessous : Sont désignés par les termes « fraterie et mère », les personnes suivantes : - Monsieur Tom MAGNET, né le 26 février 1993 - Madame Clémentine MAGNET Tom, né le 26 février 1993 - Monsieur Léo MAGNET, né le 8 août 1989 - Madame Coline MAGNET, née le 26 février 1999 - Monsieur Marin MAGNET, né le 8 mars 2000 - La mère est Madame Marie-Odile GUICHARD, née le 31 mai 1958 L'agrément est obtenu par décision des associés prise à la majorité des trois quarts. Le projet de cession est notifié à la société et à chacun des associés, accompagné de la demande d'agrément, par acte extrajudiciaire

ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. L'assemblée statue dans les 3 mois suivant la notification à la Société du projet de cession et sa décision est notifiée aux associés par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans les 2 mois, ou éventuellement par voie électronique. La société sera immatriculée au RCS de Lyon

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/0650b4dc-5cad-4026-80c7-87231dc64e22>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre  
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex